



Publié le 27 septembre 2019 par $\underline{\textbf{Thomas Caveng}}$, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t. caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Publication du 2019-2020 Report on Global Trade Policy





Nous avons le plaisir d'annoncer la publication d'un ouvrage intitulé « **2019-2020 Report on Global Trade Policy** », rédigé par les membres du groupe de travail International Trade Law Group du World Law Group, réseau international non-exclusif de grands Cabinets d'avocats indépendants auquel notre Cabinet appartient.

Ce rapport propose un aperçu des principales priorités et des principaux défis en matière de politique commerciale dans plusieurs pays où résident des membres du groupe de travail *International Trade Law Group* du World Law Group. Il adopte une approche globale tout en présentant, pays par pays, les spécificités en matière de commerce international et en précisant les mesures concrètes appliquées, telles que les nouveaux droits de douanes, les sanctions applicables et le contrôle des investissements directs étrangers. Enfin, ces experts en matière de commerce international décrivent l'évolution de leur pratique professionnelle



au cours des deux dernières années et identifient les défis susceptibles de se poser dans ce cadre dans un avenir proche.

Jean-Luc Soulier a assuré la co-rédaction du chapitre France de cet ouvrage.

Consulter le rapport

<u>Soulier Avocats</u> est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.